



Fédération des syndicats SUD-Rail
17 Bd de la libération 93 200 St Denis
Tel : 01 42 43 35 75 Fax : 01 42 43 36 67
sud.rail.federation@gmail.com
www.sudrail.fr



Saint-Denis, le 30 Mai 2016

Communiqué de presse

La mobilisation des cheminots impose un 1^{er} fléchissement au gouvernement, nous pouvons maintenant aller plus loin!

Les cheminots mobilisés depuis 2 mois et ½ viennent de contraindre le gouvernement à imposer à la direction SNCF à revoir sa copie : le maintien de la réglementation SNCF historique (RH0077) dans l'accord d'entreprise.

A un peu plus de 24h du lancement de la grève reconductible à la SNCF, pour la fédération SUD-Rail, ces annonces sont en lien avec la mobilisation autour de la Loi Travail et c'est pour tenter d'éviter l'embrasement général que la direction et le gouvernement reculent !

Ce 1^{er} recul est à mettre au crédit de ceux qui luttent et au rapport de force que les cheminots ont su créer !

Malgré ces annonces sur l'accord d'entreprise SNCF, la convention collective de branche qui fixe la réglementation du travail future au sein du rail reste largement insuffisante. En excluant des milliers de travailleurs du rail, cette mesure concentrée sur l'entreprise SNCF n'empêchera pas le dumping social au sein de la branche ferroviaire en particulier lors de l'ouverture à la concurrence y compris car l'entreprise pourra le dénoncer à tout moment.

SUD-Rail maintient donc son appel à la grève reconductible à compter du 31 mai 19h pour que le patronat accepte de prendre comme base de discussion la réglementation du travail SNCF dans la convention collective de la branche ferroviaire et pour le retrait de loi travail.

Une victoire sur la Loi Travail comme sur la Convention Collective du Rail sont à portée de main des salarié(e)s, les cheminots vont poursuivre leur mobilisation !